COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRATS-DE-CARLUX DU JEUDI 30 OCTOBRE 2025

Etaient présents : Jean-Michel BARREAU – Patricia GOURSAT – Ferdinand GUELLIER – Nicole LABROT – Christian LARRE – Héloïse MARADENE – Christophe PARRE – Lionel REBEYROL– Nicolas SALABERT – Brigitte TEILLAC-PALADE
Absents excusés : Claude GONDAL
Absents : Amélie FLAMANT-GOURDEL – Mathilde ROUSSERIE - Isabelle YAHIA
Secrétaire : Nicolas SALABERT
Pouvoirs : Claude GONDAL donne procuration à Nicolas SALABERT

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

L'ordre du jour est le suivant :

1 Préparation de la suite à donner au projet de lotissement et parking du bourg
2 Questions diverses

CREATION de 3 emplois d'agent de maîtrise principal.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que 3 agents communaux peuvent passer du grade d'agent de maîtrise au grade d'agent de maîtrise principal, il est pour cela nécessaire de créer les postes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ADOPTE la proposition du Maire,

- MODIFIE ainsi le tableau des emplois à compter du 01/01/2026 pour 2 emplois d'agent de maitrise principal et à compter du 14/02/2026 pour 1 emploi d'agent de maitrise principal,

- DECIDE d'inscrire au prochain budget les crédits correspondants aux chapitres prévus à cet effet.

Terrain Thomas DE BORTOLI

Dans la perspective d'une approbation imminente du PLUI le Conseil Municipal décide de reprendre les études :

- En matière d'urbanisme :
  - déposer un plan d'aménagement,
  - étude technique
  Il est décidé de demander des devis à des bureaux d'études et architectes.

- En matière de règlement :
  Un règlement de lotissement est obligatoire et souhaitable, un groupe de travail a été constitué en prenant pour base le règlement du « Clos de Billet ».
  Se sont proposés pour ce groupe de travail : Christian LARRE, Nicole LABROT, Brigitte TEILLAC, Nicolas SALABERT, Ferdinand GUELLIER ET Christophe PARRE.

- En matière financière :
  Dans la perspective de demander la DETR avant le 31/12/2025, il convient d'obtenir des devis pour :
  - la route et les réseaux
  - les bornes de recharges électriques

La séance est levée, la date du prochain Conseil Municipal sera communiquée ultérieurement

La secrétaire de séance
Nicolas SALABERT